

COMITE DE DIRECTION

REUNION PLENIERE DU 03 JUIN 2020

Sous la presidence de M. Jamel SANDJAK

Relevé de décisions

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 20 MAI 2020

Le Comité adopte à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion plénière du 20 Mai 2020.

CRISE SANITAIRE COVID-19

Retour sur les décisions de la F.F.F.

Le Comité est informé de la saisine du C.N.O.S.F. par des clubs et licenciés par suite de la décision du Comité Exécutif du 11 Mai 2020 relative à l'adoption d'une règle dérogatoire pour la purge des suspensions à temps.

Dans l'attente de l'issue de ce litige, et conformément aux préconisations fédérales, ladite décision ne sera pas appliquée.

Avis du C.N.O.S.F. du 06 Mai 2020 suite à la saisine d'un collectif de clubs à l'encontre de la décision du Comité Exécutif de la F.F.F. du 16 Avril 2020

Le Comité prend connaissance de la proposition de conciliation formulée par la Conciliatrice désignée dans le cadre de ce litige ; il est ainsi relevé que la Conciliatrice a proposé aux clubs de ce collectif de s'en tenir à la décision contestée.

LES INFORMATIONS SUR LA VIE DE LA LIGUE ET DU SECRETARIAT GENERAL

* Mouvements dans les clubs

Reprise d'activité pour 2020/2021

Club Libre

550013: GENTILLY U.S. (94).

Fusion

Clubs Libres

TROIS VALLEES FC (550 138) – BRUYERES A.S. (581 151) – District de l'ESSONNE Le Comité.

Pris connaissance du projet de fusion-absorption entre les deux clubs susvisés (Club absorbant : TROIS VALLEES FC – Club absorbé : BRUYERES A.S.),

Vu l'avis du District de l'ESSONNE,

Vu les dispositions de l'article 39 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Emet un avis favorable à ce projet de fusion sous réserve que les clubs susvisés aient régularisé leur situation financière vis-à-vis de la Ligue et de leur District.

Changement de titre

Le Comité prend acte des changements de nom des clubs suivants :

Club Libre

523264 : GOBELINS F.C. devient PARIS 13 ATLETICO

Clubs Foot Entreprise

615 981: AEROPORT CHARLES DE GAULLE devient A.S. F.C. CHATELET

607 150: A.S. PTT EVRY devient A.S. PTT ESSONNE

Club Futsal

560 179 : ACCS FUTSAL CLUB PARIS VA 92 devient ACCS ASNIERES – VILLENEUVE 92

COMPOSITION DES GROUPES DES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2020/2021

Le Comité.

Après avoir pris connaissance des classements des Championnats de D1 des Districts franciliens, dans l'attente de l'homologation des classements de D1 pour l'un d'entre eux, et des propositions des Commissions d'Organisation quant à la composition des groupes 2020/2021 des Championnats Régionaux, lesquelles propositions tiennent compte :

- . Des désidératas des clubs présentés dans les délais,
- . Des problèmes disciplinaires entre clubs (tant au niveau régional que départemental et ce, au travers des échanges entre la C.R.P.M.E. et les C.D.P.M.E.),
- . Des distances à parcourir par les clubs,

Et favorisent une répartition équilibrée des montants et descendants, et des équipes « réserves » au sein d'une même division.

Adopte à l'unanimité, sous réserve des éventuelles procédures en cours, la composition des groupes 2020/2021 des Championnats Régionaux suivants :

- . Seniors
- . U18
- . U16
- . U14
- . Seniors Féminines

La composition des groupes des Championnats susvisés est publiée dans un article sur le site Internet de la Ligue.

La composition des groupes des autres Championnats Régionaux sera étudiée lors de la prochaine réunion plénière du présent Comité et ce, dans l'attente de la confirmation de certains engagements.

ARBITRAGE

<u>Classements des arbitres de Ligue 2019/2020 : proposition de la Commission Régionale</u> de l'Arbitrage

En préambule, le Comité entend les explications du Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage sur la transmission d'un procès-verbal d'une réunion à laquelle n'a pas été conviée le Secrétaire Général de la Ligue, et faisant apparaître des promotions d'arbitres alors même que le présent Comité n'avait pas encore statué sur les classements.

Le Président effectue ensuite un rappel du processus de décisions.

Le Comité,

Vu sa décision du 20 Mai 2020 sur les règles de classement des arbitres de Ligue pour la saison 2019/2020,

Après avoir entendu les précisions du Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage sur les propositions de classements des arbitres,

Les entérine à l'unanimité.

La traditionnelle réunion de fin de saison des arbitres ne pouvant être maintenue en raison de la situation sanitaire, il sera organisé, sous réserve d'une évolution favorable de ladite situation sanitaire, une réunion de début de saison dans les premières semaines du mois de Septembre 2020.

Pour ce qui concerne la demande du Président de la C.R.A. quant à la publication des classements sur le site Internet de la Ligue, le Président précise qu'une réflexion doit au préalable être menée avec le Secrétaire Général, le Président de la C.R.A. et la Direction de la Ligue afin d'arrêter un format de publication de ces classements qui soit conforme aux prescriptions de la Loi Informatique et Libertés, ces classements présentant des données personnelles.

Règlement de l'Organisation de l'Arbitrage : proposition de modifications pour

Le Comité adopte à l'unanimité les propositions de modifications au Règlement de l'Organisation de l'Arbitrage :

Ancien texte	Nouveau texte
8.3.1 - Désignations sous la responsabilité de la	8.3.1 - Désignations sous la responsabilité de la
C.R.A.	C.R.A.
8.3.1.2 - CHAMPIONNATS DE LIGUE	8.3.1.2 - CHAMPIONNATS DE LIGUE
- Seniors :	- Seniors :
- Régional 1 (arbitres et assistants)	- Régional 1 (arbitres et assistants)
- Régional 2 (Arbitres centraux et Arbitres-	- Régional 2 (Arbitres centraux et Arbitres-
assistants n°2)	assistants)
- Régional 3 : Arbitres Centraux	- Régional 3 : Arbitres Centraux
- U20 Elite 1 : Arbitres Centraux	- U20 Elite 1 : Arbitres Centraux
- U20 Elite 2 : Arbitres Centraux	- U20 Elite 2 : Arbitres Centraux
	- U20 Elite 3 : Arbitres Centraux
- U18 Régional 1 : Arbitres centraux et Arbitres	- U18 Régional 1 : Arbitres centraux et Arbitres
assistants	assistants
- U 18 Régional 2 : Arbitres centraux	- U 18 Régional 2 : Arbitres centraux
- U 16 Régional 1 et Régional 2 : Arbitres	- U 16 Régional 1 et Régional 2 : Arbitres
centraux	centraux
- U 15 Régional : Arbitres centraux	- U 15 Régional : Arbitres centraux
- U 14 Régional 1 et Régional 2 : Arbitres	- U 14 Régional 1 et Régional 2 : Arbitres
centraux	centraux
- Féminines Régional 1 F, Régional 2 F, Régional	- Féminines Régional 1 F, Régional 2 F, Régional
3 F : Arbitres centraux	3 F : Arbitres centraux
[]	[]

8.3.2 - Désignations sous la responsabilité de la C.D.A. du territoire dont dépend le club recevant	8.3.2 - Désignations sous la responsabilité de la C.D.A. du territoire dont dépend le club recevant - Seniors :
- Seniors : - Régional 2 (les arbitres assistants n°1 qui	- Seniors :
seront des arbitres centraux)	
- Régional 3 : Arbitres Assistants	- Régional 3 : Arbitres Assistants
	- U 18 Régional 3 : Arbitres centraux
- U17 Régional : Arbitres centraux	- U17 Régional : Arbitres centraux
- U16 Régional 1 : Arbitres assistants	- U16 Régional 1 : Arbitres assistants
- U16 Régional 3 : Arbitres centraux	- U16 Régional 3 : Arbitres centraux
- U14 Régional 3 : Arbitres centraux	- U14 Régional 3 : Arbitres centraux

Prochaine réunion : le Mercredi 24 Juin 2020